

On trouve ces deux mots du vocabulaire nautique réunis dans ces vers de Martial, que saint Sidoine paraît avoir imités (1).

*Quem nec rumpere nauticum celeusma,  
Nec clamor valet helciariorum.*

Il est souvent question du *celeusma* chez d'autres écrivains de l'antiquité profane : Arrien (2), Censorinus (3), Rutilius (4), etc. On le trouve mentionné encore par quelques auteurs ecclésiastiques, notamment par saint Jérôme qui disait à Héliodore : *Lætantium more nautarum, epilogi celeusma cantandum est* (5); saint Sidoine lui-même avait dit : *Hic tuas laudes modificato celeumate, simul inter transtra remiges, gubernatores inter aplustria canent* (6).

Notre illustre compatriote nous apprend donc ici deux choses : 1° que les bateliers de la Saône tiraient leurs bateaux avec des cordes, pour en faciliter la remonte, de même qu'ils ont continué de le faire jusqu'à nos jours ; 2° que les nautonniers avaient coutume de s'encourager à la manœuvre par des chants, ainsi que cela avait lieu sur la mer. Nous voyons de plus que ces chants, de profanes qu'ils étaient dans le principe, avaient pris un caractère religieux et chrétien, lorsque l'Évangile eût fait dans nos contrées de nombreux prosélytes. Un tel usage est indiqué ailleurs par ces vers de saint Paulin (7) :

*Navitæ læti solitum celeusma  
Continent, versis modulis in hymnos ;  
Et piis ducent comites in œquor  
Vocibus auras.*

(1) *Epigr.* IV, 64, v. 21; cf. III, 67, v. 4.

(2) *De expedit. Alex.* VI, edit. var. p. 585.

(3) *De dic nat.* XII.

(4) *Itiner.* I, v. 570.

(5) *Epist.* V; *Opp.* tom. IV, part. 2, col. II. Saint Jérôme nous apprend ailleurs ( *In Jerem.* cap. XXV ; *Opp.* tom. III, col. 65) qu'on donnait aussi ce nom aux chants de ceux qui travaillaient au pressoir : *Instar calcantium in torcularibus celeusma cantabitur.*

(6) *Epist.* VIII, 12.

(7) *Poem.* XVII, v. 109.